



Action de sensibilisation à la commande publique

Thème : Sous-traitance et co-traitance

28/05/2026

Animateurs

Clara SOULE – *Juriste acheteuse*
Delphine GODEFROY – *Gestionnaire achats*
Marie-Charlotte PERRAUX – *Responsable du pôle achats*
Djunaïd NABHANE – *Directeur des achats de la transformation et de la performance*

SOMMAIRE

- Comprendre la commande publique : les bases essentielles
- Pourquoi recourir à la sous-traitance ou à la co-traitance ?
- La sous-traitance dans les marchés publics
- La co-traitance dans les marchés publics
- Les spécificités pour les organismes de formation
- Les avantages et risques à maîtriser
- Les bonnes pratiques pour sécuriser ses réponses aux marchés
- Ressources et accompagnement



Comprendre la commande publique : les bases essentielles

- **L'article L.3** du Code de la commande publique énonce **trois grands principes fondamentaux** que doivent respecter les acheteurs, quel que soit le montant du marché : la transparence des procédures, l'égalité de traitement des candidats et la liberté d'accès à la commande publique.
- **Pour les TPE et PME**, elle représente une opportunité importante mais peut sembler complexe au regard du **formalisme administratif** (abordé dans un précédent webinar), des **exigences techniques** ou encore du **volume ou périmètre des prestations demandées**.

Dans un tel contexte, la **sous-traitance** et la **co-traitance** deviennent des leviers stratégiques d'accès.

Pourquoi recourir à la sous-traitance ou à la co-traitance ?



- **La co-traitance et la sous-traitance permettent de :**

Partager ou réduire les risques

Mutualiser les moyens humains et techniques permettant une meilleure capacité

Accéder à des marchés plus importants

Sécuriser l'exécution des prestations

Elargir la couverture territoriale

Combiner des expériences complémentaires

La sous-traitance dans les marchés publics

La **sous-traitance** consiste pour un titulaire de marché à confier à une autre entreprise l'exécution d'une partie des prestations. Il y a une relation contractuelle descendante entre le donneur d'ordre et le sous-traitant.

Points clés	Intérêt pour le sous-traitant	Points de vigilance
Le titulaire reste responsable du marché	L'accès à la commande publique est facilité	Le contrat de sous-traitance doit être formalisé
Le sous-traitant doit être déclaré et accepté par l'acheteur à tout moment de la procédure	L'entreprise a la possibilité de se positionner comme experte en son domaine	Le titulaire doit s'assurer que le sous-traitant est à jour de ses obligations fiscales et sociales
Le sous-traitant peut bénéficier du paiement direct si le contrat de sous-traitance dépasse 600€ TTC	Le sous-traitant a moins de charge administrative que le titulaire principal	Les responsabilités de chacun et les modalités de paiement doivent être claires et sécurisées

La sous-traitance dans les marchés publics

Dans le cadre d'un marché, la **sous-traitance** est formalisée par le formulaire DC4.

La notice explicative du formulaire DC4 vous sera communiquée en même temps que le powerpoint.

La **co-traitance** correspond à une réponse commune de plusieurs entreprises à un marché public. Il y a une relation de partenariat entre les co-traitants.

Points clés	Intérêts	Contraintes
Deux formes principales de co-traitance sont possibles : un groupement conjoint ou un groupement solidaire	L'accès à des marchés plus ambitieux par la mutualisation des compétences de chaque entreprise	La coordination et l'organisation doit être totale et claire entre les partenaires
Un membre, le mandataire, est désigné pour représenter le groupement auprès de l'acheteur	Le renforcement de la crédibilité d'entreprises ayant des compétences complémentaires	En cas de groupement solidaire, l'engagement contractuel est plus fort, chaque entreprise est responsable de la totalité du marché

Dans le cadre d'un marché, la **co-traitance** est formalisée par les formulaires DC1, DC2 et le formulaire d'habilitation du mandataire.

La notice explicative des formulaires DC1 et DC2 vous seront communiquées en même temps que le powerpoint.

QUESTIONS



Les spécificités pour les organismes de formation

- **Il est intéressant pour les organismes de formation d'utiliser la sous-traitance et la co-traitance :**

Intérêts spécifiques aux organismes de formation :



- ✓ Sous-traiter certaines prestations à des formateurs indépendants
- ✓ Co-traiter avec des entreprises complémentaires, en termes de spécialités, de modalités pédagogiques (présentiel et distanciel) ou de répartition géographique

Points de vigilance spécifiques aux organismes de formation :



- ✓ Respecter les exigences qualité
- ✓ Les CV des nouveaux formateurs doivent être fournis
- ✓ Garder une cohérence pédagogique entre les intervenants
- ✓ Tracer les actions de formation

Les avantages et risques à maîtriser

Avantages

Développement du chiffre d'affaires

Accès à de nouveaux marchés

Renforcement du réseau professionnel

Les avantages et risques à maîtriser

Risques

Dépendance à un titulaire
(en sous-traitance)

Conflits entre partenaires
(en co-traitance)

Problèmes de responsabilité
ou de qualité

Complexité contractuelle



L'enjeu est d'**anticiper** les risques et de les encadrer juridiquement et opérationnellement.

QUESTIONS



Les bonnes pratiques pour sécuriser ses réponses aux marchés



-1

AVANT DE REpondre

- ✓ Analyser précisément le cahier des charges
- ✓ Identifier les compétences manquantes
- ✓ Choisir les bons partenaires

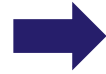


-2

PENDANT LA REponse

- ✓ Clarifier les rôles de chacun
- ✓ Structurer une offre cohérente
- ✓ Mettre en avant la complémentarité des acteurs

Les bonnes pratiques pour sécuriser ses réponses aux marchés



- 3

APRES LA REPONSE

- ✓ Formaliser les relations contractuelles
- ✓ Mettre en place un pilotage clair par le mandataire ou le titulaire qui sera en relation directe avec l'acheteur
- ✓ Suivre la qualité des prestations

QUESTIONS





Comment faire en cas de question ?

Dans le cadre d'un
marché lancé par
OCAPIAT :
achats@ocapiat.fr

Autres ressources :
plateformes de
marchés publics,
guides pratiques,
formations dédiées

Par exemple (lien):

[La salle des marchés -](#)
[Aide - Documentation](#)

QUESTIONS



Merci à tous!

28/05/2026

Vous pourrez retrouver le replay de ce webinaire sur le site d'OCAPIAT, à l'adresse suivante :

<https://www.ocapiat.fr/action-de-sensibilisation-a-la-commande-publique/>